

Mention : Théâtre, Domaine : Arts, lettres et langues (ALL)

RNCP19988 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45052, 45050, 46340
Code(s) ROME	L1302, E1107, L1303, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/01/2020

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

<http://www.univ-paris3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Accompagnement du développement du projet artistique et culturel du directeur d'un établissement culturel ou d'une compagnie sur les plans institutionnel, financier et juridique ;
- Mise au point du budget de montage et d'exploitation ainsi que son suivi en coordonnant les équipes artistique, technique et administrative ;
- Appréciation de la qualité des spectacles et l'horizon d'attentes des spectateurs de la structure : rédaction et publication d'articles afférents à ces sujets ;
- Participation à la préparation du public à la réception du spectacle par l'écriture de textes de présentation de la démarche artistique et travail en concertation et complémentarité avec le chargé de communication et l'attaché de presse afin de mettre en place des stratégies d'information et de valorisation ;
- Prospection auprès des réseaux nationaux et internationaux, conception des tournées ;
- Elaboration des contrats de cession de droits ou de coréalisation ;
- Participation à la mise en œuvre de la stratégie de communication écrite de l'entreprise en direction des différents types de publics ;
- Elaboration des événements autour des spectacles programmés ;
- Conception et mise en œuvre des actions de médiation artistique pour créer, entretenir et améliorer les liens entre les établissements culturels et les publics afin de fidéliser des spectateurs et d'en capter des nouveaux ;
- Assistance à la sélection et à la conception des projets artistiques ;
- Conception des actions d'accompagnement à la médiatisation et à la valorisation des créations théâtrales ;
- Enseignement et formations en lien avec les études théâtrales dans l'enseignement supérieur et dans les établissements culturels (conférences) ;
- Participation à des programmes culturels dans les médias ;
- Conception d'une performance théâtrale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Compétences transversales
- Discerner la qualité des spectacles présentés grâce à la maîtrise d'une solide culture théâtrale et artistique ;
- Développer une capacité d'écoute afin de comprendre les problématiques des partenaires ;
- Connaître les réseaux de production et de diffusion français et européens ;
- Maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral, ainsi que les outils et méthodes de l'argumentation et de l'expression scientifique ;
- Connaître l'histoire des politiques culturelles, les problématiques socioéconomiques de la régulation des activités du spectacle vivant dans leur environnement juridique ;
- Savoir rédiger un dossier de présentation des spectacles programmés ;
- Connaître les processus des écritures dramatiques contemporaines ;
- Prendre des initiatives et décider rapidement.
- Compétences spécifiques
- Construire des budgets prévisionnels de production et d'exploitation d'un spectacle, dans le respect des règles comptables, sociales et fiscales ;
- Projeter des « scénarios » d'évolution budgétaire ;
- S'adapter aux différents formats de présentation des comptes, exigés par les tutelles publiques ou organismes d'aide ;
- Lier plan de trésorerie, compte de résultat et bilan de la structure ;
- Participer à la couverture logistique des projets de spectacle ;
- Maîtriser la législation du spectacle vivant ;
- Concilier les contraintes économiques et artistiques ;
- Rédiger ou négocier un contrat de vente, d'engagement, de coproduction, d'assurance, de prestation de services ;
- Repérer les talents artistiques et anticiper le goût des publics ;
- Pratiquer une veille informationnelle concernant le tissu théâtral dans sa diversité ;
- Pouvoir développer le dialogue entre les différents acteurs de la création ;
- Rédiger des textes destinés à présenter les démarches de création ;
- Concevoir des contenus et supports adaptés (forme, style, langage...) aux publics visés selon la structure
- Concevoir des actions artistiques ou pédagogiques originales ;
- Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères ;
- Maîtriser les techniques de l'information et de la communication afin de les intégrer dans un plan de communication ;
- Maîtriser les techniques de recherche des informations pour leur traitement et leur classement ;
- Maîtriser les techniques d'élaboration d'un cahier des charges en planifiant les actions ;
- Participer à la coordination de la chaîne graphique pour éditer et diffuser des documents ;
- Maîtriser les technologies de communication multimédia ;
- Maîtriser la gestion et la publication assistée par ordinateur ;
- Entretenir et développer un réseau de relais ;
- Développer des partenariats et les relations avec la presse ;
- Maîtriser les techniques du marketing appliqués au monde du spectacle ;
- Savoir rédiger un dossier pédagogique ;
- Savoir exploiter un logiciel de billetterie.
- Maîtriser les rapports du théâtre aux autres arts (arts du spectacle, arts visuels, musique, littérature et poésie)
- Maîtriser les modèles artistiques et culturels en histoire et théorie des arts ;
- Connaître et expertiser les nouveaux modes d'intervention du théâtre dans l'art contemporain : le devenir des catégories esthétiques et des gestes artistiques ;
- Réinvestir en situation professionnelle une bonne capacité à expliciter sa démarche artistique et/ou créative et à l'accompagner par une écriture réflexive ;
- Réinvestir en situation professionnelle une capacité à repérer, identifier et reformuler les débats esthétiques, socio-économiques et politiques liés à la pratique des arts du spectacle vivant ;
- Maîtriser et mettre en perspective le champ historique de la dramaturgie et de la mise en scène.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Métiers des arts, du spectacle vivant et de la culture
- Métiers de l'enseignement
- Administration et gestion de structures artistiques (publiques ou privées)
- Edition
- Auteur d'oeuvres théâtrales
- Journaliste culturel, critique théâtral et dramatique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le diplômé d'un des masters de la mention "Théâtre" peut prétendre aux emplois suivants au sein de structures publiques ou privées :

- Chargé de production ;
- Chargé de diffusion ;
- Administrateur de compagnie ;
- Chargé de programmation ;
- Chargé de relations avec le public ;
- Chargé de communication ;
- Conseiller artistique ;
- Editeur théâtral ;
- Enseignant ou formateur et études et pratiques théâtrale ;
- Metteur en scène ou assistant à la mise en scène ;
- Auteur ;
- Scénographe ;
- Dramaturge.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ NEANT

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 452 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 179
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

IDEM

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

IDEM

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures)

- Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)
- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/01/2020

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Département Institut d'études théâtrales de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (se reporter aux liens ci-dessous visés)

Pour le parcours-type "Métiers de la production théâtrale"

<http://www.univ-paris3.fr/master-2-professionnel-metiers-de-la-production-theatrale-114925.kjsp>

Pour les 3 autres parcours-types :

<http://www.univ-paris3.fr/master-2-recherche-etudes-theatrales-62694.kjsp>

Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19988/>